



Ministère  
de la Communauté  
française

---

**COMPETENCES TERMINALES ET SAVOIRS REQUIS**

*en*

**LATIN & GREC**

---

**HUMANITES GENERALES ET  
TECHNOLOGIQUES**

**1999**

## **Table des matières.**

### **Préliminaires.**

### **Compétences terminales.**

- Définition des compétences.
- Les cinq compétences et leurs implications respectives.

### **Savoirs requis.**

- Savoirs linguistiques.
- Savoirs littéraires, historiques et culturels.

## Préliminaires.

Les compétences terminales s'inscrivent dans les objectifs de formation assignés à l'enseignement secondaire général de transition.

Le cours de latin et le cours de grec sont avant tout des cours de langue. Leur originalité repose sur le caractère écrit et sur le système flexionnel de ces deux langues anciennes.

Si ces deux cours présentent donc des caractères communs et complémentaires, ils constituent toutefois des supports différents pour l'acquisition des compétences terminales. Au risque de paraître schématique, on relèvera les quelques différences suivantes :

- le latin et le grec possèdent chacun un système d'expression propre : le grec est caractérisé par la richesse et la variété des moyens d'expression, le latin par l'économie des moyens, qui impose de suppléer les rapports logiques par la pensée ;
- le latin est le type même de la langue synthétique ; le grec est plus proche du français, langue analytique par excellence ;
- la syntaxe latine est contraignante ; la syntaxe grecque est à la fois plus souple et plus diversifiée ;
- le lexique grec est plus riche que celui du latin, où la polysémie est importante ;
- la civilisation grecque introduit la pensée abstraite , tandis que la civilisation romaine se signale par ses réalisations concrètes ;
- pour l'histoire de l'Occident, la Grèce a joué un rôle fondateur (mythologie, philosophie, sciences, pensée rationnelle, genres littéraires ...) ; outre la transmission et l'enrichissement de l'héritage grec, Rome a apporté une contribution originale, en particulier dans l'organisation de la société (droit, institutions, morale, développements techniques...).

## COMPÉTENCES TERMINALES.

### Définition des compétences.

Au terme de leurs études secondaires, les élèves seront capables,

- en alliant l'analyse et la synthèse, de comprendre un extrait d'auteur latin et/ou grec et de le traduire en français contemporain correct, en disposant des informations nécessaires et suffisantes. L'exercice de la version rendra les élèves capables de structurer leur pensée et d'organiser leur raisonnement ;
- de retraduire en français des textes d'auteurs latins et/ou grecs, traduits et analysés en classe dans une démarche collective guidée par le professeur, d'en justifier le fonctionnement linguistique, d'en reformuler et d'en commenter le contenu de façon personnelle et critique à partir des commentaires construits au cours ;
- de saisir et d'analyser tant le fonctionnement de ces deux langues flexionnelles que la constitution de lexiques, à l'origine du lexique français et sources d'emprunts pour lui, comme pour de nombreuses langues modernes ;
- de mettre les aspects les plus importants de la civilisation grecque et de la civilisation romaine en rapport tant avec notre culture contemporaine qu'avec les éléments constitutifs de notre identité individuelle et collective ;
- de mener, de façon autonome, à partir de textes latins et/ou grecs, une recherche personnelle débouchant sur une synthèse orale ou écrite, répondant aux exigences d'une communication de qualité.

Pour faire la preuve de telles compétences, les élèves doivent, c'est une évidence, connaître<sup>1</sup> le latin et/ou le grec, c'est-à-dire maîtriser les connaissances nécessaires pour lire un texte dans la langue originale.

Connaître le latin et/ou le grec, c'est acquérir une formation linguistique raisonnée fondée sur la maîtrise de structures grammaticales bien définies. La connaissance de la langue latine et celle de la langue grecque s'appuieront donc sur un enseignement sélectif de la grammaire et du lexique. Grammaire sélective ne signifie pas dévalorisation de la grammaire ; elle permet d'aller à l'essentiel, de mettre en lumière ce qui est le plus fréquent, le plus utile et le plus spécifique, donc de souligner les notions nécessaires à la lecture des auteurs. Aussi, l'enseignement secondaire s'attachera-t-il aux connaissances lexicales, morphologiques, syntaxiques et stylistiques qui autorisent la traduction de textes choisis, qui rendent vivante cette traduction et attractives les qualités du texte. En outre, en acquérant une connaissance suffisante du latin et/ou du grec, les élèves ne se contenteront pas de l'intermédiaire des traductions publiées pour aborder les réalités de l'antiquité classique .

---

<sup>1</sup> Le document adopte les rectifications orthographiques proposées par le Conseil supérieur de la langue française, approuvées à l'unanimité par l'Académie française.

## LES CINQ COMPÉTENCES ET LEURS IMPLICATIONS RESPECTIVES.

---

### *1<sup>ère</sup> compétence*

**En alliant l'analyse et la synthèse, comprendre un extrait d'auteur latin et/ou grec et le traduire en français contemporain correct, en disposant des informations nécessaires et suffisantes. L'exercice de la version rendra les élèves capables de structurer leur pensée et d'organiser leur raisonnement.**

Ceci implique :

- la mise en œuvre de connaissances linguistiques, lexicales, morphologiques, syntaxiques et stylistiques ;
- l'exercice des capacités d'observation et d'analyse ;
- l'intuition contrôlée par l'analyse ;
- la rigueur et la finesse dans la perception des constituants des phrases ;
- la formulation et la vérification d'hypothèses ;
- un savoir-faire logique ;
- une réflexion critique ;
- la cohérence dans la construction du sens en tenant compte des polyvalences sémantiques ;
- le sens de la nuance dans la compréhension ;
- la justesse et la clarté dans l'expression ;
- l'utilisation efficace d'ouvrages de référence chaque fois qu'elle s'avère nécessaire.

La version s'applique à des textes significatifs, révélateurs du monde antique, producteurs de sens pour les élèves et choisis pour être à leur portée, en particulier de leur degré d'acquisition linguistique.

### *2<sup>e</sup> compétence*

**Retraduire en français des textes d'auteurs latins et/ou grecs, traduits et analysés en classe dans une démarche collective guidée par le professeur, en justifier le fonctionnement linguistique et en commenter le contenu de façon personnelle et critique à partir des commentaires construits au cours.**

Cela permet d'aborder :

- la contextualisation (dans l'œuvre, dans le genre littéraire, par rapport à l'auteur, aux circonstances historiques, aux institutions, à la civilisation, aux composantes idéologiques) ;
- les aspects linguistiques, littéraires et esthétiques ;
- la suite des idées, les sentiments, l'argumentation ;
- les antécédents et les prolongements littéraires du texte ;
- les aspects humains, sociaux, culturels et politiques ;
- les grands mythes et leur fécondité littéraire et artistique ;
- les fondements de la philosophie et son influence sur la pensée occidentale .

Spécifiquement pour le latin :

- les aspects juridiques ;
- le pragmatisme.

Spécifiquement pour le grec :

- les premiers développements d'une pensée rationnelle et abstraite qui tendent vers l'universel.

### *3e compétence*

**Saisir et analyser tant le fonctionnement de ces deux langues flexionnelles que la constitution de lexiques, à l'origine du lexique français et sources d'emprunts pour lui, comme pour de nombreuses langues modernes.**

Cela implique :

- la capacité de se dégager de ses automatismes langagiers pour entrer dans un système linguistique différent ;
- la faculté de transposer dans le système analytique du français les systèmes spécifiques du latin et du grec ;
- l'aptitude à identifier, à comprendre et à exprimer en français des tournures propres à chacune des deux langues ;
- la capacité de repérer les principaux procédés de formation des mots en latin et en grec (racines, préfixes, préverbes, suffixes) .

Spécifiquement pour le latin :

- la sensibilisation aux principaux mécanismes de filiation, à partir du latin, du vocabulaire français et de celui d'autres langues modernes ;
- la sensibilisation au rôle que le latin n'a cessé de jouer et joue encore dans la formation de néologismes, notamment dans les domaines culturels, scientifiques et techniques .

Spécifiquement pour le grec :

- la sensibilisation au rôle que le grec, directement ou via le latin, n'a cessé de jouer et joue encore dans la création lexicale, en particulier dans les vocabulaires philosophiques et scientifiques.

### *4e compétence*

**Mettre les aspects les plus importants de la civilisation grecque et de la civilisation romaine en rapport tant avec notre culture contemporaine qu'avec les éléments constitutifs de notre identité individuelle et collective.**

Cela suppose l'aptitude à

- comprendre un espace temps et un espace lieu, à évoluer dans la chronologie, à appréhender les événements postérieurs et actuels à la lumière des faits passés ;
- réfléchir sur le destin de l'homme à la lumière des textes latins et des textes grecs, sources d'humanisme ;
- se situer dans sa dimension européenne et universelle ;
- se décentrer pour comprendre et accepter l'autre dans sa différence ;
- apprécier des œuvres d'art et des réalisations techniques du monde gréco-romain abordées en fonction des opportunités.

*5e compétence*

**Mener de façon autonome, à partir de textes latins et/ou grecs, une recherche personnelle débouchant sur une synthèse orale ou écrite, répondant aux exigences d'une communication de qualité.**

Cela implique :

- la définition et la structuration d'un projet ;
- la recherche et la confrontation des sources accessibles (bibliothèque, médiathèque, multimédia ...) ;
- le traitement critique des informations, en particulier des traductions disponibles ;
- la mise en œuvre des techniques et des moyens de présentation d'un travail : élaboration du plan, rédaction claire et structurée, cohérence de l'argumentation ;
- l'honnêteté intellectuelle dans l'utilisation des sources ;
- une communication adaptée aux destinataires et qui tienne compte des exigences du mode d'expression choisi.

---

Telles qu'elles sont définies, ces compétences constituent le référentiel du cours de latin et du cours de grec au terme de la sixième année du secondaire. L'objectif de ces cours n'est évidemment ni la pratique orale ni la rédaction de textes en latin ou en grec.

L'exercice de ces compétences donne accès aux textes authentiques et contribue à différents aspects de la formation du jeune. Cet exercice lui permet d'acquérir une méthode de travail efficace, de s'évaluer avec pertinence, d'éveiller et de satisfaire sa curiosité intellectuelle. Sur le plan humain et social, l'exercice de ces compétences amène progressivement le jeune à penser et à agir par lui-même, à développer sa sensibilité et son sens esthétique, à prendre conscience de ses responsabilités d'homme et de citoyen dans le monde d'aujourd'hui.

Quelle que soit l'orientation que le jeune adulte choisira, les compétences développées au cours de latin et/ou au cours de grec trouveront, dès lors, de nombreuses applications, spécialement : cultiver le sens de l'effort, structurer une recherche, résoudre une situation problème, pratiquer l'analyse et la synthèse, rédiger avec élégance et avec précision, mieux communiquer, comprendre une terminologie spécialisée, appréhender des modes de pensée et d'expression différents.

## SAVOIRS DISCIPLINAIRES.

### SAVOIRS LINGUISTIQUES.

---

L'apprentissage linguistique fait acquérir ce qui est spécifique au latin classique et/ou au grec ancien, c'est-à-dire, d'une part, ce qui n'existe pas ou plus en français et, d'autre part, ce qui fonctionne différemment en latin ou en grec, et en français. Cet apprentissage est donc formatif par l'observation de la langue latine et/ou de la langue grecque, et de la langue française. Ainsi, l'étude du vocabulaire initie-t-elle aux principaux procédés de formation des mots latins et/ou des mots grecs et sensibilise-t-elle aux termes français issus du latin et/ou du grec. En outre, la traduction de textes latins et de textes grecs développe la capacité de choisir les modes d'expression français propres à en rendre fidèlement le contenu.

#### **Matières.**

Spécifiquement pour le latin :

- la flexion nominale et verbale, à l'exception des particularités ;
- la valeur fondamentale des cas, ainsi que l'expression du lieu et du temps, limitée aux tournures régulières ;
- les constituants de base de la phrase complexe :
  - ◆ les subordonnants polyvalents : *ut*, *cum*, et *quod* suivis de l'indicatif et du subjonctif ;
  - ◆ les formes nominales du verbe et leurs emplois : l'infinitif et la proposition infinitive, les participes et l'ablatif absolu, le gérondif et l'adjectif verbal ;
  - ◆ l'emploi du pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne (*se / eum*) et du pronom relatif ;
- les emplois fondamentaux du subjonctif :
  - ◆ le subjonctif à valeur modale ;
  - ◆ le subjonctif de dépendance syntaxique ;
  - ◆ le subjonctif de l'opposition pertinente avec certains subordonnants : *ut*, *cum*, *quod*, *si*, *qui* ;
- un vocabulaire de base sélectionné d'après la fréquence d'apparition des mots dans les textes en latin classique lus dans les classes, sans exclure les mots qui se recommandent par leur intérêt historique ou culturel.

N.B. La lecture des textes sensibilisera l'élève à l'originalité des moyens d'expression de la langue latine : ordre des mots, éléments de métrique et de stylistique.

Spécifiquement pour le grec :

- la flexion nominale et verbale, à l'exception des particularités, en recourant à la phonétique lorsqu'elle est éclairante ;
- l'emploi et la place de l'article, l'emploi de *αυτος* ;
- la valeur fondamentale des cas, ainsi que l'expression du lieu et du temps, limitée aux tournures régulières ;
- la valeur et l'emploi des voix et des temps, en particulier leur valeur aspectuelle ;
- les emplois fondamentaux de l'indicatif, du subjonctif et de l'optatif (avec ou sans *αυ*) ;
- les constituants de base de la phrase complexe



- ◆ les différents emplois des subordonnants ?τι, ὡς, εἰ ... ;
- ◆ l'emploi du pronom relatif ;
- ◆ les formes nominales du verbe et leurs valeurs : les emplois du participe et de l'infinitif ;
- un vocabulaire de base sélectionné d'après la fréquence d'apparition des mots dans les textes en grec lus dans les classes sans exclure les mots qui se recommandent par leur intérêt historique ou culturel.

N.B. La lecture des textes sensibilisera l'élève à l'originalité des moyens d'expression de la langue grecque (valeur et emploi des particules les plus fréquentes, ordre des mots, éléments de métrique et de stylistique) et, le cas échéant, aux particularités dialectales.

## SAVOIRS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES ET CULTURELS.

La liberté de choix de l'enseignant, la motivation d'un groupe classe, les intérêts manifestés par les élèves empêchent ici de circonscrire avec précision les connaissances littéraires, historiques et culturelles requises au terme des études secondaires. En tout état de cause, on se gardera d'une vaine érudition et l'acquisition de ces savoirs reposera sur la découverte et la traduction des textes.

### **Champ d'application.**

Spécifiquement pour le latin :

- lecture et traduction de textes choisis parmi les œuvres des auteurs suivants : Apulée, Catulle, César, Cicéron, Horace, Juvénal, Lucrèce, Martial, Ovide, Pétrone, Plaute, Pline le Jeune, Properce, saint Augustin, Salluste, Sénèque, Suétone, Tacite, Térence, Tibulle, Tite-Live, Virgile ;
- en fonction des textes abordés et dans une démarche interdisciplinaire,
  - ◆ exploration de sujets tels que : les grands courants de la pensée romaine, les périodes de l'histoire romaine, les principales institutions, le cadre géographique du monde méditerranéen antique, la société romaine, les genres littéraires, l'art romain ...
  - ◆ confrontation avec d'autres productions (musique, peinture, théâtre, cinéma ...).
- complémentarément, lecture d'autres textes des littératures latine, grecque et modernes, éclairant et élargissant l'examen des problèmes traités.

Spécifiquement pour le grec :

- lecture et traduction de textes choisis parmi les œuvres des auteurs suivants : Aristophane, Aristote, Démosthène, Eschyle, Esope, Euripide, les Evangélistes, Hérodote, Hésiode, Hippocrate, Homère, Isocrate, Longos, Lucien, les Lyriques, Lysias, Platon, Polybe, les Présocratiques, Sophocle, Thucydide, Xénophon ;
- en fonction des textes abordés et dans une démarche interdisciplinaire,
  - ◆ sensibilisation à l'héritage de la Grèce : les principaux courants de la pensée grecque, l'origine des genres littéraires, la genèse de la réflexion politique, l'esprit scientifique, les grands mythes ;

- ◆ exploration de sujets tels que : les périodes de l'histoire grecque, la société et les institutions grecques, l'art grec, le cadre géographique du monde méditerranéen antique, l'hellénisme et son influence ;
- ◆ confrontation avec d'autres productions (musique, peinture, théâtre, cinéma ...).
- complémentaiement, lecture d'autres textes des littératures grecque, latine et modernes, éclairant et élargissant l'examen des problèmes traités.

Les deux **listes d'auteurs** proposées ci-dessus entendent servir de balise au professeur, mais elles **ne sont en rien fermées ni figées : le professeur jugera s'il doit y ajouter ou y retrancher**. En outre, chaque professeur doit se sentir libre de les adapter en fonction des possibilités et des intérêts de ses élèves.